

Aide-mémoire Emploi Mutation



Cet organisme reçoit l'aide financière de :
This organization receives funding from:

Emploi
Québec 

RSSMO 
Réseau des services
spécialisés de main-d'œuvre

Aide-mémoire Emploi

Lors de la réception du message d'affectation, l'emploi constitue l'une des principales préoccupations pour la conjointe, et même pour le militaire.

Voici un petit aide-mémoire pour faciliter la transition d'emploi :

- Saviez-vous que les conjoint(e)s de militaires ont le droit de recevoir de l'assurance-emploi (chômage), lors d'une mutation? Vous pouvez simplement indiquer dans le motif de départ volontaire la raison suivante: Nécessité d'accompagner un conjoint de fait (militaire) vers un autre lieu de résidence servicecanada.gc.ca/fra/ae/guide/6_5_0.shtml
- Consultez le site Internet du CRFM de destination. Vous trouverez beaucoup d'information concernant votre nouvelle communauté. Cliquez sur les liens suivants: www.forcedelafamille.ca ou encore www.familynavigator.ca
- Prenez un rendez-vous avec le service d'aide à l'emploi de votre CRFM actuel avant de partir, afin de mettre à jour votre curriculum vitae et la lettre de présentation et de les faire traduire au besoin. N'oubliez pas également de mettre votre liste de références à jour.
- Participez aux ateliers de préparation à la mutation présentés par votre CRFM, vous trouverez toutes les informations nécessaires afin d'être bien préparé, en plus d'avoir la possibilité de connaître des gens qui seront mutés dans la même ville, province ou pays que vous.
- Pour vous permettre d'en apprendre davantage sur les entrepreneurs de la région et sur les nouveaux projets entrepreneuriaux, vous pouvez vous abonner aux journaux locaux dès que possible (plusieurs d'entre eux sont disponibles en ligne). De plus, cela peut vous permettre de consulter la section carrière.
- Prenez contact avec la chambre de commerce, municipalité ou l'hôtel de ville afin d'avoir une liste de toutes les entreprises de la région.
- Vous pouvez consulter la liste des sites de recherche d'emploi du CRFM, de la province, de l'ordre professionnel ou de l'association de la province auquel vous appartenez.
- Afin de créer un réseau de contacts, de connaître d'autres employeurs potentiels et d'être à l'affût des possibilités d'emploi, essayez de rencontrer rapidement des collègues de travail de votre conjoint, des voisins et des membres de la communauté.
- Vous pouvez également faire du bénévolat à votre CRFM ou dans votre communauté, cela vous permet d'acquérir de nouvelles compétences et de nouvelles expériences à ajouter à votre CV, en plus de faire du réseautage.
- Si vous êtes membre d'une profession dont l'exercice exige une autorisation provinciale afin de travailler dans votre domaine, débutez le processus d'attestation à l'avance. Vous pouvez vous renseigner auprès de votre ordre professionnel pour avoir des informations sur le transfert de province.
- Vérifiez auprès de votre employeur si vous êtes transférable ou encore s'ils ont une succursale dans votre future ville.
- Créez un profil LinkedIn, un Facebook professionnel et/ou une carte d'affaire. Profitez de votre voyage de recherche de domicile pour la distribuer.